

PROGRAMME DE FORMATION

Rôle et mission de l'administrateur de coopérative artisanale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- permettre aux participants de trouver rapidement des repères précis et concrets pour comprendre leur rôle et leur mission au sein du Conseil d'administration
- préciser les territoires de décision respectifs du conseil d'administration et de la direction
- échanger avec des administrateurs provenant d'autres coopératives artisanales (sessions inter)

PUBLIC ET PREREQUIS :

Public visé: artisans et conjoint(e)s administrateurs ou futurs administrateurs d'une SA coopérative artisanale, Directeur Général

Prérequis: cette formation ne nécessite pas de prérequis

DUREE : 1 jour(s), 7 heures

DELAI D'ACCES A LA FORMATION : 3 mois

INTERVENANT, QUALIFICATION : Hubert MUZARD: cofondateur et gérant de la Scop
COMPÉTENCES COOPÉRATIVES spécialisée dans la formation des administrateurs des organisations fonctionnant sous statut coopératif

MOYENS PEDAGOGIQUES : Diaporama, support pédagogique et exercices pratiques

MODALITES D'EVALUATION : Exercices pratiques et débriefings

VALIDATION : Attestation de formation

ACCESSIBILITE - HANDICAP : En cas de situation de handicap (moteur, auditif, visuel, etc...) prenez contact avec l'ECA pour préparer votre stage de formation dans les meilleures conditions

A PREVOIR / A NOTER : De quoi noter

DEROULE DE LA FORMATION

Matinée :

- 1- Réflexion sur les notions de « Dirigeant » et de « Manager »
- 2- Réflexion sur les notions de « Politique », « Stratégie » et « Tactique »
- 3- Principes de gouvernance coopérative
- Après-midi :
- 4- Exercice pratique n°1
- 5- Débriefing n°1
- 6- Exercice pratique n°2
- 7- Débriefing n°2
- 8- Synthèse, conclusion et évaluation

TAUX DE SATISFACTION DE LA FORMATION

(sur 2022) 83% des stagiaires sont très satisfaits et 17% satisfaits